

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Abdelkrim Bitam

**L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie
face au projet urbain**

**Le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les
extensions urbaines**

*The legacy of the French colonial layouts in Algeria face to the urban project
The pair village/colonisation area and its impact on urban expansions*

Le paysage urbain algérien est caractérisé par une mosaïque de tissus, typologies engendrées par des superpositions et des juxtapositions de productions urbaines diverses. Les plus déterminantes sont les établissements ottomans puis ceux de la colonisation française.

Ces derniers ont marqué de façon très forte les territoires. En effet, les acteurs de la colonisation française s'étaient vite attelés à acquérir des terres. Après plusieurs essais (fermes isolées, camps et postes avancés), l'instrument le plus abouti fut consacré par le général Bugeaud : c'est à l'aide du binôme village/périmètre de colonisation que les terres les plus importantes ont été occupées et surtout « façonnées » car, comme nous le verrons plus loin, les structures en place ont été littéralement effacées¹, remplacées par un damier et une géométrie spécifique.

Afin d'avoir une idée sur l'ampleur de ces territoires colonisés, Marc Côte relève qu'au total « sur 200 agglomérations de plus de 7 500 habitants que compte aujourd'hui le pays (en 1993) que l'on peut qualifier d'urbaines, 32 sont les héritières de médinas, 122 sont dans le droit fil des villes et villages de colonisation créés *ex nihilo* , le reste correspond à des ksours sahariens... En outre, entre 1848 et 1928, les services de colonisation officielle ont créé 631 périmètres de colonisation. Ce sont 475 villages de colonisation qui ont été construits dans ces périmètres². »

L'essentiel des villes actuelles sont ainsi « façonnées » par ce qu'on pourra appeler *le quadrillage et la géométrisation du territoire* .

L'aspect géométrique

Dans nos précédentes recherches, notre investigation a porté sur l'identification de tracés régulateurs dans la composition urbaine des villages de colonisation. Nous illustrons, ci-après, le tracé (hypothétique) de la ville de Boufarik située au centre de la plaine de la Mitidja à 35 kilomètres au sud d'Alger.

Après plusieurs exercices de « tâtonnement » établissant le fait géométrique dans la lecture des plans de ces villes (ceux de la plaine majoritairement), nous nous sommes interrogés sur l'incidence de ces tracés sur les extensions ultérieures des villages.

Les instruments d'urbanisme, notamment le PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme), gérant le devenir des villes actuelles par la restructuration, la recherche de trames diverses, l'identification des périmètres du POS (plan d'occupation des sols), etc., n'intègrent pas, dans le fondement théorique, cette matrice et cette dimension géométrique du binôme village/périmètre de colonisation. Ces derniers continuent pourtant à engendrer des territoires entiers.

Considérant :

- l'importance des territoires occupés et façonnés par ce binôme village/périmètre de colonisation,
- le tracé géométrique utilisé par les acteurs de la colonisation (les ingénieurs du génie et ceux des Ponts et Chaussées),
- l'inexistence d'archives d'écrits ou de graphiques relayant ce mode de composition (composition urbaine spécifique),

- la méconnaissance de cette matrice ou soubassement tant théorique que pratique par le professionnel,

nous nous proposons de fonder notre présente recherche sur deux hypothèses principales :

- Les acteurs de la colonisation (les ingénieurs du génie et ceux des Ponts et Chaussées) procédaient systématiquement à l'aide de tracés géométriques dans la composition urbaine des villages de colonisation étalés aux territoires agricoles annexes (les périmètres de colonisation) ;
- Concernant les incidences de la connaissance et de la reconnaissance de ces tracés sur la composition des structures des villes étudiées : les géométries, mises en place par les acteurs de la colonisation, une fois identifiées, nous fournissent un cadre formel, une matrice de structuration des territoires urbains et agricoles annexes par la définition des composantes, des entités, donc des échelles d'appartenance dans lesquelles chaque échelle de projet pourra s'inscrire. Cela aboutit à l'élaboration d'un fondement théorique nécessaire à la conception des instruments d'urbanisme actuels.

Échelles d'appartenance

Nous considérons qu'un projet d'architecture, d'aménagement urbain ou de restructuration ne peut exister sans une attache à une structure d'ensemble identifiée et hiérarchisée. Pour chaque site d'intervention, une échelle d'appartenance est considérée, permettant d'établir la pertinence du choix programme/site d' « implantation ».

Le parcours et l'orientation dans la ville sont tributaires d'une structure urbaine claire et hiérarchisée : c'est l'espace public qui représente la construction et la matérialisation volontaire et consciente de cette structure. Face à l'éclatement des opérations urbaines à toutes échelles, allant de l'édifice à un ensemble complexe, l'attitude courante est la considération du projet comme unité et unitaire. La conception est autocentrée sur l'assiette d'implantation ou aire d'intervention. La réponse la plus heureuse est celle reliant le projet par des axes symboliques virtuels ou physiques. Nous considérons l' « échelle d'appartenance » comme une identification de plusieurs échelles de projets imbriquées ou plutôt emboîtées, issues de la structure des parcours de la ville.

Ainsi, considérant l'échelle d'appartenance telle que définie, il serait aisé de rentrer dans des spéculations théoriques en associant à chaque site d'intervention une entité à laquelle il se rattacherait sans pour autant asseoir une base de travail établie sur des critères objectifs. De même qu'il serait aisé de traiter n'importe quel projet (toutes échelles confondues) en s'inventant des données (contraintes) urbaines au gré des « souhaits du client, ou autre maître d'ouvrage ».

Nous tenterons d'illustrer à travers la présente contribution comment la matrice du tracé d'époque coloniale française à Boufarik peut servir de base de travail pour l'identification des lignes primaires dans la composition, la structure de la ville et, par la même, suggérer la définition de ces échelles d'appartenance. Ceci paraîtra comme des raccourcis faciles mais en fait l'exercice, *a priori* empirique, est vérifié dans plusieurs exemples de villes

notamment de la Mitidja. Nous nous attarderons uniquement sur l'incidence du tracé de la ville (ou du village) et du périmètre agricole annexe sur les extensions contemporaines et enfin sur l'émergence d'une composition potentiellement « ordonnée » de la ville. Nous y reviendrons plus loin.

Champ de travail et de réflexion

Nous nous sommes intéressé à une aire géographique particulière, la plaine de la Mitidja, pour son unité morphologique (plaine) et parce qu'elle a vu naître le premier binôme village/périmètre de colonisation fondé en Algérie³. La recherche sera limitée à une période restreinte qui marquera donc les premières installations militaires, période comprise entre 1830 et 1870. Cette date marque le basculement du *régime militaire*, débuté en 1830, vers le *régime civil* en 1870. La démarche de la colonisation dans la fondation des villes en Algérie a, en effet, cette particularité d'être « contextuelle », chaque village puisant sa spécificité de son site et de son environnement. La mise à profit des données du site, que ce soit pour le choix de l'orientation du village, son positionnement par rapport aux axes de communication, la mise en valeur des fonctions ou vocations préexistantes, est faite pour assurer la survie et la prospérité du nouvel établissement.

Ce souci d'insertion et d'intégration du projet dans son site est lié à la formation et au savoir des intervenants, les ingénieurs du génie militaire développant un mode particulier de composition urbaine.

Nous distinguons, alors, deux axes majeurs autour desquels s'articulera la présente recherche - le périmètre de colonisation et la ville/édifices publics - précédée par une partie de « reconnaissance du contexte historique et des acteurs (techniciens) de la colonisation ».

Connaissance des acteurs du tracé de ces villages de colonisation

Les techniciens de mise en œuvre des projets et auteurs de plans graphiques, en l'occurrence les acteurs majeurs de cette période, sont les ingénieurs du génie et ceux des Ponts et Chaussées. Ces derniers traitent notamment la question des modes d'installation militaire en identifiant les concepts majeurs auxquels obéissait ce type d'installation caractérisé par la géométrie comme outil de gestion spatial (mesure, distance, proportion, castramétation), la régularité et l'ordre comme outils de gestion politique, économique et sociale.

L'enseignement de ces ingénieurs porte sur la topographie, la castramétation, l'art de la fortification, les mathématiques ainsi que les cours basés sur des auteurs tels que Bernard Forest de Bélidor, Jean-Nicolas-Louis Durand, dont la connaissance de l'architecture classique romaine et grecque est largement développée.

Le second axe traite des périmètres de colonisation établis dans la Mitidja entre 1830 et 1870, dans laquelle nous répertorions chronologiquement l'ensemble des périmètres réalisés dans la plaine, ressortant autant que possible les caractéristiques dimensionnelles, le niveau de relation au site naturel et ses préexistences. Un chapitre est consacré aux filiations possibles tels que les *townships*⁴, un système similaire à ces périmètres réalisés aux Amériques (antérieur à la colonisation française en Algérie). En dernier lieu, nous traitons du village de colonisation proprement dit, sa composition, ses édifices publics : nous

recherchons les complémentarités des tracés ville/architecture pour chacun des villages répertoriés. L'identification de la composition urbaine spécifique (chaque village est différent de l'autre) est la matrice principale, la clé de lecture de tous les éléments implantés, édifiés et tracés. Nous consacrons également un chapitre aux filiations possibles : la « ceinture de fer » établie en France et ses « places fortes et bastides » ainsi que les villes fondées dans le nouveau monde reprises et illustrées par John W. Repts⁵.

Enfin, la démarche adoptée s'appuie sur la consultation dans les différents centres d'archives : le CPVA (Conseil populaire de la ville d'Alger) se situant dans l'assemblée populaire de la ville d'Alger, le cadastre de la ville d'Alger, les Archives nationales d'Alger, le Centre historique de l'armée de terre, au château de Vincennes⁶ (CHAT), le Centre des archives d'outre-mer (CAOM).

Les instruments de la colonisation urbaine française en Algérie

Le binôme village/périmètre de colonisation

La colonisation française a connu plusieurs étapes dans l'occupation physique du territoire algérien. Après quelques hésitations, et les premiers essais de Clauzel avec les villages de Kouba, Birkadem, et Boufarik, le général Bugeaud entama la prise de possession véritable du territoire avec comme instrument le binôme village/périmètre de colonisation.

Le périmètre agricole annexe

Il est constitué de parcelles géométriquement tirées au cordeau, offrant des lots systématiquement aux colons.

Ces derniers recevaient un lot urbain, un lot de jardin et un lot de culture⁷. Ce périmètre est appelé périmètre de colonisation. Il n'est pas sans rappeler l'équivalent anglo-saxon des *townships*, que nous retrouvons dans le Nouveau Monde notamment.

La prise de possession d'un territoire et la spoliation des terres agricoles par la colonisation française se sont faites par phases successives, accompagnées par une série de « lois foncières » tendant à régulariser les transactions, notamment par la constitution de la propriété privée. L'organisation et l'exploitation de cet espace conquis ont été réalisées à l'aide d'un instrument « inégalé⁸ » de contrôle et de mise en valeur : le village de colonisation et le périmètre agricole appelé périmètre de colonisation.

Outre l'assise du village et le domaine public, le périmètre d'un centre de colonisation comprend les concessions, les lots de fermes et le communal. Selon Xavier Yacono⁹, la superficie du périmètre de colonisation dépend essentiellement « du nombre de feux, et de l'étendue des concessions, auxquelles il faut ajouter le domaine public toujours peu important, le communal dont la surface en principe était le dixième de celle du périmètre et dans certains cas quelques lots de fermes ».

Le territoire sera littéralement quadrillé et couvert par la juxtaposition de ces périmètres, recensés en 1928 à plus de 631 créés dont 475 villages construits à l'intérieur de ces périmètres : « [...] les 475 villages de colonisation bâtis de la sorte au cours de presque un siècle constituent l'ossature du réseau actuel des centres agglomérés dans les campagnes¹⁰ . »

Cette partition du territoire annexe au village est faite, dans le cas de Boufarik, dans une

continuité de tracé du village, tant dans la mesure (le parcellaire urbain et celui hors village sont équivalents ; l'un étant la subdivision de l'autre) que dans la continuité du « damier ». Les routes et les canaux d'assèchement¹¹ sont inscrits de fait dans cette trame. Nous verrons plus loin les incidences sur les extensions ultérieures de la ville.



Figure 1. Le périmètre de colonisation de Boufarik.

Notons, enfin, l'aspect durable de ces découpages du fait de leur pérennité et du fait, également, qu'ils continuent à engendrer des pans importants de la croissance de nos villes. Une lecture plus fine de ces territoires de périphéries immédiates des villes permet, effectivement, de reconnaître ces « trames » en filigrane comme structure potentielle, porteuse de cohérences de mesures et de proportions. Cette cohérence de mesures et de proportions est considérée, ici, pour les entités ou fragments que constituent les diverses opérations de production de formes urbaines.

Ainsi, nous pouvons identifier les rapports étroits entre les composantes de structure du paysage urbain, par superposition des différentes trames : la trame agraire¹², la trame du réseau routier, et celle du bâti.

En effet, nous arrivons déjà à apprécier la particularité des incidences du découpage du périmètre de colonisation sur la structuration des entités et du paysage urbain.

Le village

Les composantes étaient un damier, une place au croisement des voies à angle droit sur laquelle sont disposés les monuments et édifices essentiels : la mairie, l'église, l'école ainsi qu'un jardin public et parfois un théâtre comme c'est le cas à Boufarik. La fortification est souvent présente, elle est percée de portes par les deux voies principales. Cette description simplifiée est sujette à des cas particuliers de sites et de situations. Pour chaque site particulier, le damier est adapté aux exigences de fonctionnalité et de convenance en rapport également aux exigences de rationalité liées aux dépenses, notamment. La monotonie supposée des tracés laisse place, dans le temps de la formation de la ville et dans ses usages, à une variété et à une richesse tant architecturales que fonctionnelles. À ce propos, Xavier Malverti, Aleth Picard notent dans leur ouvrage *Les Villes coloniales entre 1830 et 1880 en Algérie* que : « Les ingénieurs du génie, comme urbanistes, proposent un plan précis dont l'interprétation est univoque du point de vue urbanistique mais plurielle du point de vue architectural¹³. » Il est à relever dans le cas de Boufarik cette symétrie formelle/dissymétrie fonctionnelle : le cours est conçu de façon symétrique enserrant le centre du village. Son usage est divers : dans la partie résidentielle, il fait office de place publique linéaire, alors que son pendant, dans sa partie sud, est occupé par un marché ainsi que des terrasses de café rehaussés par les alignements de palmiers.

Le tracé du village de Boufarik

L'emplacement du village, par l'implantation du camp d'Erlon dans un premier temps, a été effectué par rapport à la position du marabout et du marché. La forme en fuseau de la place principale de la ville a été le point de départ du processus d'identification du tracé. En effet les cercles définissant ce fuseau déterminent également les limites des cours plantés et de la rue principale de la ville qui n'est autre que la RN1 (route nationale n° 1 reliant Alger à l'intérieur du pays) ; ce sont les espaces publics majeurs qui y sont définis et qui seront construits par le bâti.

Enfin, en dernière phase, le rabattement des diagonales issues du carré, englobant les deux cercles définis précédemment, nous délimitent les enceintes - ce qui explique la dissymétrie de la composition.

Ce module final (le village) est la trame sur laquelle sont positionnés le cimetière à l'est et le marché à l'Ouest. Au-delà de cette « trame », le découpage agricole (le périmètre de colonisation) est une trame de module 100 x 400 mètres. C'est un multiple de la trame du parcellaire urbain¹⁴. Les places publiques et les édifices institutionnels, de même que le cimetière, sont également construits par le biais de tracés régulateurs de composition géométrique. Il en est ainsi du duo mairie/théâtre inscrit par rapport à la géométrie de la place, ainsi que de celle de l'église. Nous avons identifié, principalement, dans les jeux de composition et de tracé régulateurs, un rabattement successif de diagonales issues de carrés primaires ou de base. La recherche de l'inscription dans un carré avant développement est très fréquente. La source ou référence des ingénieurs du génie et ceux des Ponts et Chaussées tient dans la formation et l'enseignement acquis. Citons les cours de Bélidor ou ceux d'Alberti, dans lesquels les ordres classiques sont rigoureusement repris.

1. Tracé de la place centrale en forme de fuseau : intersection de deux cercles.

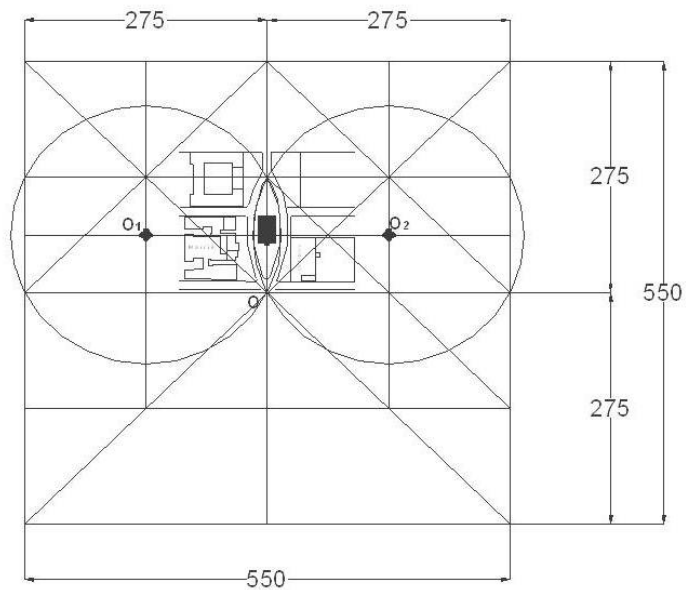


Figure 2.

2. Ces deux cercles, définissant également les cours plantés, décrivent un carré de 550 x 550 mètres. Le rabattement des diagonales des carrés, issus de la subdivision au carré de base (550 x 550 mètres), détermine les rues intermédiaires ainsi que la route principale RN1.

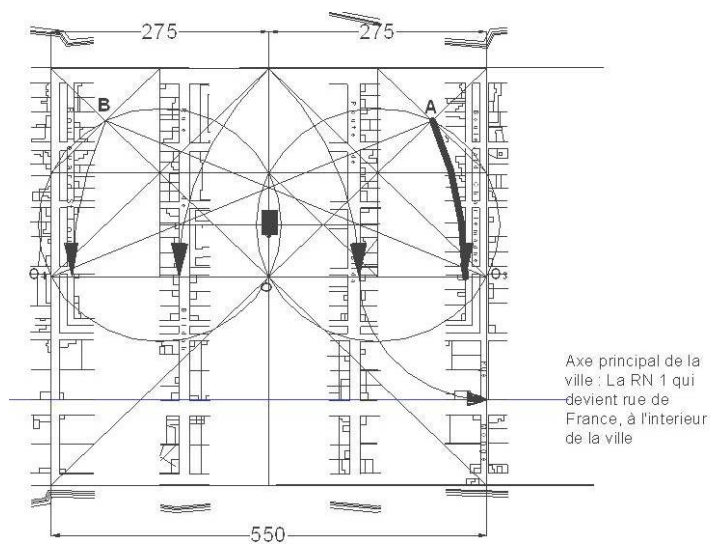


Figure 3.

3. Les rabattements des diagonales du carré de base puis celles du carré suivant

définissent les enceintes de la ville, ce qui explique la dissymétrie d'ensemble.

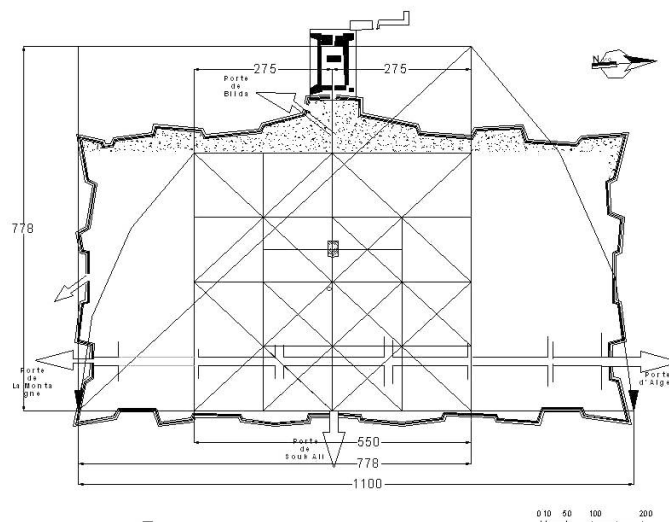


Figure 4.

L'élaboration de la composition géométrique du village de Boufarik se manifeste à travers les éléments structurants et les espaces majeurs de la ville actuelle. Les cours apparaissent comme première ceinture d'un ensemble qui était appelé médina Clauzel. Les places sont positionnées sur le parcours territorial. La route nationale n° 1 entre dans la ville et devient avenue, le changement de direction est assuré par la place Carrée - place Mazaghran - jouant ainsi le rôle d'articulation dans le parcours. Puis nous aboutissons sur la place en fuseau au milieu de laquelle trône l'église ; de part et d'autre sont disposés les édifices majeurs de la ville. Enfin, la place triangulaire termine ce parcours marquant la fin de perspective par l'entrée et la façade de l'édifice principal du camp d'Erlon.

Incidence des tracés

De par ce qui a été avancé plus haut, l'incidence du tracé d'époque coloniale française, dans ce cas précis de Boufarik, est illustrative à plus d'un titre.

Le tracé de la ville est, en soit, une matière pour le réaménagement/restructuration en extension immédiate - nous pensons à l'exemple du camp d'Erlon (première installation française dans la Mitidja en 1835) et illustrons ceci par les hypothèses de tracés et leur cohérence.

Tracé du Camp d'Erlon

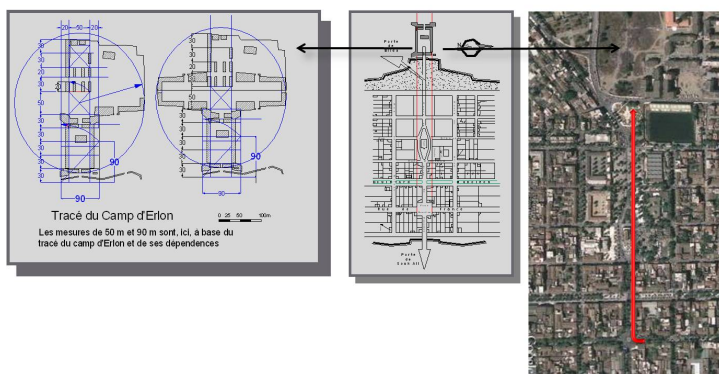
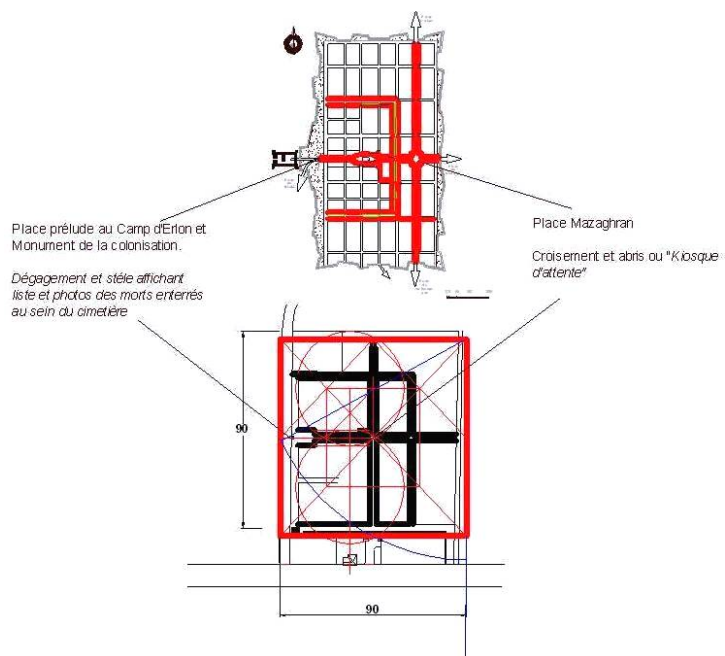


Figure 5. Ce tracé est un exemple de « continuité » à rétablir dans les édifications et les aménagements futurs.

La lecture de ce binôme à Boufarik révèle une continuité dimensionnelle dans le découpage de parcelles de la ville jusqu'aux surfaces agricoles, l'unité étant de 100 x 400 mètres, ce qui explique les « coïncidences » dans certaines positions et équidistances ou équivalences de mesures dans les extensions contemporaines. Nous notons également le positionnement des édifices publics et du cimetière, constituant une sorte de jalons. Dans le graphique qui suit nous développons la première matrice ou repérage dans la définition des entités ou périmètres de POS. La carte de synthèse représente la superposition des grandes lignes de découpages et de tracés agricoles, les « jalons » faits par le cimetière, le marché, les voies et chemins d'exploitation agricole, et les éléments naturels tels que les deux oueds ainsi que les canaux d'assèchement en place. Nous voyons ainsi ressortir un premier maillage structurant potentiellement la ville avec des délimitations physiques claires et surtout des équivalences en termes de proportions entre les différentes entités. Celles-ci sont en fait les échelles d'appartenance primaires, qui peuvent contribuer à asseoir une base de travail, notamment pour la délimitation des périmètres de POS, correspondant à la structure principale des parcours hiérarchisés.

Quelques rapports de composition

Cimetière/ville



Figures 6. La composition des parcours de la ville semble être reproduite dans ceux du

cimetière.

Motif, calepinage du revêtement de sol de la salle des mariages/ville

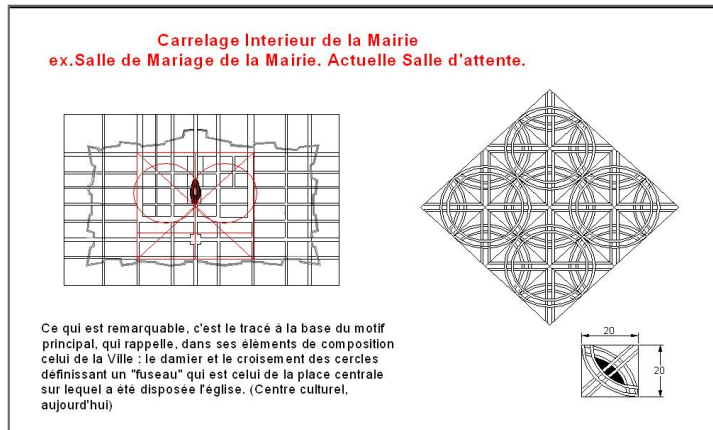


Figure 7.

Le tracé à la base de la composition de la ville a été un croisement de cercles qui détermine la forme en fuseau de la place centrale puis le damier des îlots.

Le tracé du motif du carrelage de la salle de mariage rappelle cette composition fuseau/damier.

Conclusion

À la lumière de ce qui précède, il apparaît un tracé géométrique évident des villages¹⁵ de fondation coloniale française en Algérie. Comme annoncé en introduction de notre communication, les tracés établis ici sont hypothétiques étant donné l'inexistence d'archives ou d'autres documents relayant ce mode spécifique de composition. La connaissance et la reconnaissance de ces tracés sont un premier pas essentiel, à notre sens bien entendu, dans l'élaboration des plans d'urbanisme à différentes échelles. Aboutir à notre double objectif est réaliste puisque le corpus choisi est en cours d'établissement (identification des tracés), investissant la plaine de la Mitidja comme unité paysagère historique. De même que la contribution à l'élaboration des instruments d'urbanisme (concernant la structure projetée pour la ville et les critères de délimitation des entités du POS) est systématiquement expérimentée à travers les travaux d'étudiants¹⁶.

En guise de conclusion, nous souhaiterions, d'une part, avoir suscité l'intérêt pour la connaissance d'un mode de composition encore méconnu, ainsi que pour la pratique du projet, et d'autre part, aboutir, à terme, à une véritable prise en compte de ce pan particulier de l'histoire de la fondation des villes¹⁷ et des paysages imposée sur des territoires de conquête. Ces paysages forment une authentique mosaïque composée de la juxtaposition de tissus parfois d'époque précoloniale comme les casbahs, des noyaux de fondation coloniale française et, enfin, des extensions contemporaines constituées de grands ensembles, de

lotissements individuels, etc. Nous ambitionnons de contribuer à une relecture des paysages issus de la colonisation française à travers ces clés de lecture, à savoir le binôme village/périmètre de colonisation, instruments établis par les écrits et les faits.

Notes

1. Marc Côte nous parle d'un renversement de la structure spatiale et sociale « comme on renverse un gant ». Dans *L'Algérie ou l'Espace retourné*, Constantine, Édition Média plus, 1993.
2. Côte, M., *ibid.*, p 133.
3. Boufarik fondée en 1835 par le maréchal Clauzel après des tentatives timides à Kouba et à Dely Ibrahim (sans périmètre annexe).
4. Ces *townships* sont régis par les lois d'établissement dans ces territoires appelés aussi « lois des Indes », cités par Reys, J. W., *La Ville américaine. Fondation et projet*, Wavre, éditions Mardaga, 1981.
5. Reys, J. W., *ibid.*
6. Les archives de ce Centre historique de l'armée de terre sont classées en deux parties :
I - *Dépôt des fortifications* : Ce sont des documents que l'on retrouve soit sous forme de microfilms, soit sous forme de plans détaillés, de l'époque recherchée (période militaire). Il s'agit pour nous de l'article 8 : section I : Alger.
Ce sont des documents classés sous forme de cartons numérotés de 1 à 21 ; chacun de ces derniers prend en charge une période précise de la colonisation concernant seulement les travaux des ingénieurs du génie et ceux des Ponts et Chaussées.
II - *Archives du génie militaires* : Sont classées sous forme de cartons où l'on retrouve les procès verbaux, les lettres minute, les rapports et les apostilles.
7. Yacono, X., *Colonisation de la plaine du Cheliff*, Alger, Imbert, 1955.
8. Général Bugeaud : *De l'établissement de légions de colons militaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique*, Paris, Firmin Didot, 1938.
9. Yacono, X., *Colonisation des plaines du Cheliff*, *op. cit.*
10. Côte, M., *L'Algérie ou l'Espace retourné*, *op. cit.*, p 128.
11. Rappelons que la plaine de la Mitidja est constituée de marécages. Un réseau de canaux d'assèchement d'envergure a été mis en place et constitue en soi un objet de recherche et d'attention dans le paysage contemporain notamment. Ce réseau est toujours en fonction, et assure encore la pérennité des terres cultivables.
12. Référons-nous pour ce contenu aux travaux de Gérard Hanning au sein de l'Iaurif en 1974.
13. Malverti, X., Picard, A., *Les Villes coloniales entre 1830 et 1880 en Algérie*, Paris, ministère de l'Équipement et du Logement, direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, bureau de la Recherche architecturale, 1988.
14. Yacono, X. nous parle de lot de jardins concernant les parcelles de la ville dans *Colonisation de la plaine du Cheliff*, *op. cit.*
15. Nous mettons au pluriel « village » car, au-delà de l'exemple de la ville de Boufarik, nous avons investi plusieurs autres villes dans lesquelles le tracé s'impose de lui-même : Bouinane, Blida, Tipaza, Cherchell, Alger, Tizi Ouzou, Miliana, Médéa, etc.
16. Dans le module « Projet urbain » dont nous avons la charge dans l'enseignement de la 4e année d'architecture.

17. Jule Duval, dans les *Tableaux de la situation des établissements français en Algérie*, relève déjà en 1865 ce fait en parlant du processus de fondation des villages de colonisation en Algérie : « L'Algérie nous offre une rare et précieuse occasion de prendre sur le fait la naissance des fermes, des hameaux, des villages, des bourgades, des cités, de scruter les éléments qui les suscitent, et ceux qui les secondent ou les contrarient. Dans ces mouvements de création, tantôt officiels tantôt spontanés, où recommence l'histoire de l'humanité, les linéaments de la formation des familles, des cultures et des sociétés se dessinent avec une précision et une régularité qui relèvent de l'action de lois naturelles, dont la connaissance constitue une science jusqu'ici sans nom, et que notre savant président appellerait peut-être «l'embryogénie sociale» ».

Abdelkrim Bitam

Doctorant à l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger.

Enseignant Architecte, département d'architecture, université de Blida.

Courriel : bitamabdelkrim@yahoo.fr

Blog : <http://boconcept.eklablog.com/>

Bibliographie

Côte, M., *Pays, paysans, paysages d'Algérie*, Constantine, Édition Media plus, 2008.

Côte, M., *L'Algérie ou l'Espace retourné*, Constantine, Édition Média plus, 1993.

Cohen, J.-L., Oulebsir, N., et Kanoun Y., (sous la dir. de), *Alger. Paysage urbain et architectures, 1800-2000*, Paris/Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 2003.

Deluz, J.-J., *L'Urbanisme et l'Architecture d'Alger. Aperçu critique*, Alger, Office des publications universitaires, 1988.

Duval, J., *Tableaux de la situation des établissements français en Algérie*, BSG Paris, 5e série, 1865.

Franc, J., *Colonisation de la Mitidja*, Librairie ancienne Honoré champion, 1928.

Hanning, G., « Composition urbaine », *Cahiers de l'Iaurif*, vol. 35, Paris, octobre 1974.

Hanning, G, David, Ch., « Élément de réflexion sur la composition urbaine », *Cahiers de l'Iaurif*, Paris, juillet 1973.

Lespès, R., *Étude de géographie et d'histoire urbaine*, Paris, Alcan, 1930.

Malverti, X, Picard, A., *Les villes coloniales entre 1830 et 1880 en Algérie*, Paris 1988.

I. « Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie », rapport de recherche.

II. « Les villes françaises fondées en Algérie entre 1830 et 1870 », ministère de l'Équipement et du Logement, direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, bureau de la Recherche architecturale, Paris, 1989.

Malverti, X., Pinon, P. (sous la dir. de), *La Ville régulière. Modèle et Tracés*, Paris, Picard éditeur, 1997 ; actes du colloque organisé par le certificat d'études approfondies en architecture « Architecture urbaine » et la fondation Gulbenkian.

Roux A. (de), *Villes neuves. Urbanisme classique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

Prost, Ph., « De l'architecture des villes de guerre au XVIIe et XVIIIe siècle en France. Du

triomphe au déclin d'un modèle », dans Malverti, X., Pinon, P. (sous la dir. de), *La Ville régulière. Modèle et Tracés*, op.cit.

Souami, T., *Aménageurs de villes en territoires d'habitants. Un siècle dans le Sud algérien*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Vacher, H., « Reflets d'empire : architectures et urbanismes des possessions danoises aux XVIIe-XXe siècles », *Architecture coloniale et patrimoine, expériences européennes*, Paris, INP/Samogy, Éditions d'art, Paris, 2007, p.81-91 ; actes de la table ronde organisé par l'Institut national du patrimoine, 7-9 septembre 2005.

Vacher, H., « Architectures et terrains coloniaux : perspectives sur l'historiographie contemporaine », *Histoire de l'art*, APAHAU, n° 59, 2006, p. 9-16.

Vacher, H., *Villes coloniales aux XIXe- XXe siècles. D'un sujet d'action à un objet d'histoire. Algérie, Maroc, Lybie et Iran*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006.

Vidal Rojas, R., *Fragmentation de la ville et nouveaux modes de composition urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Yacono, X., *Colonisation de la plaine du cheliff*, Alger, Imbert, 1955, 2 tomes.